

Image not found or type unknown



## cabinet para medical à la place d'un appartement

Par **kube**, le **25/04/2023** à **17:33**

Bonjour,

Je désire changer la destination de mon appartement (je suis propriétaire bailleur) d'habitation en cabinet para médical.

Le règlement de propriété ne l'interdit pas mais ne l'autorise pas.

L'assemblée générale annuelle a eu lieu et un vote ne m'en donne pas l'autorisation.

J'attends le PV de l'assemblée pour agir en justice contre ce refus.

Qu'en pensez vous ?

Merci d'avance.

Par **youris**, le **25/04/2023** à **17:36**

bonjour,

comment est défini la clause d'habitation ?

Voir ce lien :

[destination de l'immeuble](#)

salutations